



La bonne foi dans les contrats

Par **milla**, le **21/03/2009** à **10:53**

je dois organiser un plan autour de la notion de bonne foi dans le contrat. plusieurs choses me viennent à l'esprit mais je n'arrive pas à structurer .
Merci de votre aide

Par **ENG**, le **07/04/2009** à **18:14**

Bonjour Milla,

Pourquoi ne pas envisager : I) La Bonne foi au Stade de la formation du contrat :

A) les Hypothèses

B) Les sanctions

Nullité, dommages et intérêts, lésion

II) La Bonne foi au stade de l'exécution du contrat

A) Les hypothèses

B) Les sanctions :

(résolutions, exception d'inexécution, dommages et intérêts).

Il vous reste ensuite à remplir si cela vous convient !!! Il est vrai que le sujet est vaste et a donné lieu me semble-t-il une thèse.

Bon courage !!

ENG

<http://consodroit.fr>

Blog en droit de la consommation

Par **Upsilon**, le **09/04/2009** à **12:33**

Je me permets de rappeler qu'Experatoo est un site d'aide aux personnes qui ont besoin de conseils juridiques et non un site d'aide aux étudiants en mal d'inspiration. ENG, c'est gentil d'aider cette personne, mais je pense qu'apporter une réponse toute faite n'aide pas franchement à la réflexion.

Je clôture le post.